

**COMPARAISON DES RÉSULTATS RÉELS DE L'ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE AVEC LE BUDGET  
POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021  
(000 \$)**

N° de ligne	Description	Projection D-2020-145  (1)	Résultats réels (Énergir-4, Doc. 2, p. 1, col. 9)  (2)	Référence	Écart  (3)
1	<b>REVENUS</b>				
2	Revenus	1 318 891	1 238 476		(80 415)
3	Normalisation due à la température	0	17 001	Énergir-10, Doc. 1, p. 1, col. 5, l. 13	17 001
4	Revenus normalisés de vente de gaz	1 318 891	1 255 477	Énergir-9, Doc. 1, p. 2, col. 5, l. 36	(63 414)
5	Fourniture	(331 781)	(324 498)	Énergir-9, Doc. 1, p. 2, col. 5, l. 7	7 283
6	SPEDE	(149 330)	(122 542)	Énergir-9, Doc. 1, p. 2, col. 5, l. 31	26 788
7	Revenus de transport, équilibrage et distribution	837 780	808 437		(29 343) (A)
8	CASEP	(1 000)	(1 000)		0
9	Revenus après CASEP	836 780	807 437		(29 343)
10	<b>COÛTS DE TRANSPORT, ÉQUILIBRAGE ET DISTRIBUTION</b>	266 533	270 383	Énergir-8, Doc. 1, p. 5, col. 7, l. 1 + l. 13	3 850 (B)
11		570 247	537 054		(33 193)
12	<b>(TROP-PERÇU) / MANQUE À GAGNER</b>	0	25 240	Énergir-8, Doc. 1, p. 1, col. 3, l. 7	25 240 (C)
13	<b>AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION</b>	3 930	985		(2 945) (D)
14	<b>MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE</b>	574 177	563 279		(10 898)
15	<b>DÉPENSES</b>				
16	Dépenses d'exploitation	232 060	228 984	Énergir-4, Doc. 5, p. 2, col. 1, l. 42	(3 076) (E)
17	Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	588	588		(0)
18	Plan global en efficacité énergétique	3 853	3 853	Énergir-13, Doc. 1	0
19	Amortissement des immobilisations	129 574	126 142		(3 432) (F)
20	Amortissement des frais reportés et des actifs intangibles	(11 241)	(12 154)		(913)
21	Impôts fonciers et autres	44 473	44 015		(458)
22	Impôt sur le revenu	30 106	29 252	Énergir-11, Doc. 1, p. 1, l. 12	(854)
23	<b>Total des dépenses</b>	429 413	420 679		(8 734)
24	<b>REVENUS NETS D'EXPLOITATION</b>	144 762	142 599		(2 165)
25	<b>QUOTE-PART</b>				
26	Quote-part du trop-perçu avant impôt	0	5 905	Énergir-8, Doc. 2, p. 1, col. 2, l. 14	5 905
27	Bonification des associés	0	327	Énergir-8, Doc. 2, p. 1, col. 2, l. 16	327
28	Impôt sur le revenu	0	(1 652)	Énergir-11, Doc. 1, p. 1, l. 13.	(1 652)
29	<b>Quote-part, bonification et incitatif net d'impôt</b>	0	4 581		4 581
30	<b>BÉNÉFICE NET RÉGLEMENTÉ</b>	144 762	147 180		2 416
31	<b>BASE DE TARIFICATION MOYENNE</b>	2 286 926	2 263 482	Énergir-6, Doc. 1, p. 1, col. 15, l. 34	(23 444) (G)
32	<b>TAUX PONDÉRÉ DU COÛT DU CAPITAL AUTORISÉ</b>	<u>6,33%</u>	<u>6,30%</u>	Énergir-7, Doc. 1, p. 1, col. 6, l. 7	
33	<b>TAUX PONDÉRÉ DU COÛT DU CAPITAL RÉALISÉ</b>		<u>6,49%</u>	Énergir-7, Doc. 1, p. 2, col. 6, l. 7	

**EXPLICATION DES ÉCARTS**  
**RÉSULTATS RÉELS VERSUS LE BUDGET**

- 1 A. La baisse des revenus de transport, d'équilibrage et de distribution de 29,3 M\$ s'explique  
2 essentiellement par :
- 3 • la baisse des revenus de transport de 10,9 M\$ expliquée par l'application tardive des tarifs  
4 de transport 2021 supérieurs aux tarifs de 2020 appliqués au cours des deux premiers  
5 mois de l'exercice 2020-2021 ainsi que par la baisse des volumes transportés;
  - 6 • la baisse des revenus d'équilibrage de 10,2 M\$, expliquée principalement par la baisse  
7 de consommation au marché des petits et moyens débits partiellement compensée par  
8 l'application tardive des tarifs d'équilibrage 2021 inférieurs aux tarifs de 2020 appliqués  
9 au cours des deux premiers mois de l'exercice 2020-2021; et
  - 10 • la baisse des revenus de distribution de 8,9 M\$, expliquée principalement par la baisse  
11 des volumes distribués au marché des petits et moyens débits partiellement compensée  
12 par la hausse des volumes du marché de la grande entreprise.
- 13 B. La hausse des coûts de transport, d'équilibrage et de distribution de 3,9 M\$ s'explique  
14 principalement par :
- 15 • la hausse de 8,7 M\$ des coûts fonctionnalisés au service de transport découlant de la  
16 hausse du coût de transport sur les achats de gaz naturel à Empress (différentiel de lieu);  
17 partiellement compensée par :
  - 18 • les revenus de 5,6 M\$ générés par les transactions d'optimisation réalisées au cours de  
19 l'exercice 2020-2021 alors qu'aucune transaction n'était prévue à la Cause  
20 tarifaire 2020-2021.
- 21 C. Le manque à gagner de 25,2 M\$ s'explique essentiellement par :
- 22 • le manque à gagner réalisé au service de transport de 17,1 M\$ occasionné principalement  
23 par la baisse des revenus de transport jumelée à la hausse du coût de transport sur les  
24 achats de gaz naturel à Empress (différentiel de lieu); et

- 1 • le manque à gagner réalisé au service d'équilibrage de 8,0 M\$ causé principalement par  
2 la baisse des revenus d'équilibrage, partiellement compensée par les revenus  
3 d'optimisation réalisés au cours de l'exercice 2020-2021.

4 Partiellement compensé par :

- 5 • le trop-perçu réalisé au service de distribution de 0,5 M\$ composé des éléments suivants :
- 6 ➤ l'écart défavorable des revenus de distribution de 8,3 M\$ à récupérer de la  
7 clientèle en vertu du mécanisme de découplage des revenus; et
- 8 ➤ excluant l'écart des revenus, le trop-perçu soumis au mode de partage entre la  
9 clientèle et l'actionnaire est de 8,7 M\$. Ce dernier s'explique par (i) la baisse des  
10 dépenses d'amortissement, (ii) la diminution de la valeur de la base de tarification  
11 et (iii) la baisse des dépenses d'exploitation.

12 D. La diminution de 2,9 M\$ des autres revenus d'exploitation s'explique principalement par l'effet  
13 de la contrepartie du nivellement relatif au coût du rendement et de l'impôt liés aux avantages  
14 sociaux futurs ainsi que du PGEÉ.

15 E. Veuillez vous référer à la pièce Énergir-4, Document 5, p. 3, col. 1, l. 31.

16 F. La diminution de 3,4 M\$ de la dépense d'amortissement des immobilisations s'explique  
17 principalement par le solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> octobre 2020 inférieur au niveau anticipé,  
18 combiné à la diminution des investissements réalisés au cours de l'exercice 2020-2021.

19 G. Veuillez vous référer à la pièce Énergir-6, Document 2, p. 1, col. 6, l. 34.